Est-ce la fin de l'âge d'or pour les expatriés ?

ENQUÊTE - La crise du Covid a changé la donne pour les salariés français à l'étranger.

Envie d'aventure, promotion professionnelle, package financier intéressant… L'expérience d'expatriation peut représenter de nombreux avantages. Au total, selon les dernières données fournies par le ministère des Affaires étrangères, pas moins de 2,5 millions de Français vivent à l'étranger. Mais après un an et demi de crise sanitaire mondiale, les départs se raréfient. Un ralentissement décidé par les entreprises mais aussi par les employés, qui montrent une envie moins forte de partir. Est-ce la fin de l'âge d'or des expatriés ?

« *Les flux de départs en expatriation ont diminué d'un tiers,* estime Alix Carnot, directrice associée d'Expat Communication. *Mais au global, le nombre d'expatriés a seulement diminué de 10% car ceux qui sont déjà à l'étranger y sont restés plus longtemps. Avant la crise, le modèle des contrats d'expatriés battait déjà de l'aile mais ça a accéléré le phénomène*». Elle estime à environ 85.000 le nombre de départs non effectués**.**

Un phénomène confirmé par BNP Paribas, qui recense 1200 collaborateurs aujourd'hui expatriés, majoritairement en Europe, ainsi qu'en Asie-Pacifique et en Amérique du Nord. «*Pour assurer la santé et la sécurité de nos collaborateurs et dans le respect des restrictions de déplacements mises en place par les gouvernements, certains départs ont dû être différés et certaines expatriations ont dû être prolongées*», met en avant un porte-parole du groupe.

Il y a plus : certains contrats ne sont pas seulement différés mais totalement transformés. L'essor du télétravail et des modes de travail hybrides représente en effet une opportunité pour de nombreuses entreprises de repenser leur contrat d'expatriés, qui engendrent un certain coût financier, s'accompagnant souvent d'un package avantageux comprenant le logement et des prestations intéressantes sur place. Un véritable investissement pour les entreprises, qu'elles sont en train clairement de réexaminer.

« *Dans les entreprises industrielles et le secteur de l'automobile, certaines sociétés réfléchissent à supprimer des contrats d'expatriés traditionnels pour les transformer en des contrats de « work from anywhere », pour des raisons d'économie. C'est surtout pour les postes qui n'impliquent pas de management* », explique Alix Carnot.

«Une forme d'expatriation sans départ à l'étranger»

Ces nouveaux types de postes devraient alors remplacer certains contrats d'expatriés. Saint-Gobain est notamment en pleine expérimentation et appelle cela *«une forme d'expatriation dans départ à l'étranger».* « *Nous avançons sur une nouvelle façon de travailler. Il s'agit de prendre un poste sur un périmètre international, se caler sur le fuseau horaire du pays tout en restant dans son pays d'origine. Ça permet de contourner*

les difficultés logistiques et de visas actuels. C'est un mode de fonctionnement que l'on souhaite développer. Cela répond à une attente forte des talents », met - on en avant chez Saint-Gobain.
Un intérêt pour ce type de postes confirmé par la 3ème édition de l'étude « Decoding Global Talent » menée en 2021 par le BCG et Cadremploi*. L'enquête montre effectivement un enthousiasme pour le modèle consistant à rester dans son pays d'origine tout en travaillant pour un employeur étranger. 57% des personnes interrogées se disent prêtes à le faire.

En effet, la pandémie a considérablement réduit l'intérêt pour une mobilité professionnelle à l'international. 55% des Français interrogés envisagent une carrière à l'international, alors qu'ils étaient 69% en 2018, selon l'étude «Decoding Talent». Pour Louis, 28 ans et expatrié aux Philippines pendant la crise sanitaire, son expérience a en effet modifié ses envies d'expatriation pour la suite. « *J'ai réalisé qu'être expatrié sur un autre continent, c'est quand même difficile, surtout quand on est bloqués et qu'il n'y a plus d'avion pour rentrer,* confie-t-il. *Je cherche à repartir mais seulement en Europe* ». Après sept mois de contrat d'expatrié, son entreprise lui a demandé de rentrer car l'activité y était trop faible pour nécessiter sa présence sur place.

De surcroît, encore aujourd'hui, il n'est pas évident pour les expatriés d'emmener leur famille, en Asie particulièrement, pour des questions de visa notamment. En Chine par exemple, les visas sont délivrés actuellement seulement aux personnes venant y travailler, leurs familles ne sont pas autorisées. Un élément bloquant pour les parents souhaitant concilier une expérience à l'étranger avec leur vie personnelle.